

72<sup>ème</sup> rapport annuel



secours d'hiver  
Suisse

# 72<sup>ème</sup> rapport annuel du Secours suisse d'hiver

pour la période du 1er juillet 2007 au 30 juin 2008

## Couverture

«La pauvreté donne des frissons»

Julia Kaltenbach  
Institut Visuelle Kommunikation HGK FHNW  
2008

## But du Secours d'hiver selon art. 2 des statuts

«Le SSH aide à surmonter des situations de besoin, en premier lieu par des secours financiers et des prestations en nature. De plus, aux familles et aux personnes seules, il communique des informations sur d'autres possibilités d'obtenir de l'aide, leur dispense des conseils, les accompagne et favorise des projets qui contribuent à entraver la formation de situations de détresse ou à l'éliminer.»

3	<b>Le mot de la Présidente</b>
4	<b>Le Secours suisse d'hiver – une oeuvre d'entraide de grande tradition</b>
6	<b>Le Secours d'hiver en action</b>
	■ Activités d'entraide du Secours d'hiver
	■ Collaborations du Secours d'hiver
	■ Birnel
15	<b>Remerciements</b>
16	<b>Autres activités du Secours suisse d'hiver</b>
20	<b>Comptes annuels</b>
34	<b>Membres et organes du Secours suisse d'hiver</b>
36	<b>Répertoire des Secours d'hiver cantonaux</b>



### **La volonté d'aider – une nécessité universelle**

Nous avons derrière nous une année associative chargée ; douze mois au cours desquels nous avons été en mesure, une fois de plus, grâce aux dons reçus, de voler au secours de milliers de personnes en détresse ou même désespérées. Mais sur le plan interne non plus, nous ne sommes pas restés les bras croisés : Andreas Zehnder nous a quittés à notre grand regret après 12 ans d'engagement intense, et nous tenons à le remercier chaleureusement ici de son énorme travail. Nous sommes heureusement parvenus à lui trouver un successeur très qualifié et énergique en la personne de Regina Hunziker-Blum, qui, en qualité de Secrétaire centrale, de concert avec son équipe dynamique, a placé sans attendre d'importants jalons et s'est déjà entretenue durant les cinq derniers mois avec un grand nombre d'organisations cantonales et municipales.

Par la mise en application des dispositions du Swiss NPO-Code, nous avons solidement ancré dans nos règlements et activités des normes décisives pour une « bonne gouvernance » : je tiens à mentionner ici le domaine financier, dont nous avons revalorisé le rôle par l'adoption d'une planification à long terme et d'une évaluation des risques. Nous avons de plus décidé au Comité central de mener cet automne une discussion de fond, dans le cadre d'une conférence extraordinaire, sur les futures priorités du Secours suisse d'hiver.

Je tiens ici à remercier de tout cœur nos donatrices et donateurs de leur générosité, de même que les collaboratrices et collaborateurs des organisations cantonales et municipales de leur travail, les membres du Comité central de leur profond engagement bénévole ainsi que les collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat central de leur activité hautement professionnelle.

A handwritten signature in cursive script, reading 'Monika Weber'.

Monika Weber, anc. conseillère aux Etats  
Présidente centrale du Secours suisse d'hiver

## Une œuvre d'entraide de grande tradition

**72 ans déjà que le Secours d'hiver soutient en Suisse des personnes qui ne connaissent pas la face ensoleillée de la vie. Il leur apporte, en cas de besoin brûlant, une aide d'urgence, mais aussi un appui durable pour les aider à se remettre en selle.**

Le Secours d'hiver aide des personnes en situation financière précaire vivant en Suisse. Il exerce cette activité depuis 1936, époque de la grande crise économique mondiale, et la poursuit tout au long de l'année. En effet, les situations difficiles ne connaissent pas de saison.

Le Secours d'hiver répond à une nécessité, aujourd'hui plus que jamais. Tous ne connaissent pas la face ensoleillée de l'existence, en Suisse non plus, en dépit de grands efforts et de beaucoup de bonne volonté.

### Le Secours d'hiver aide de ses conseils, avec cœur et énergie

Le Secours d'hiver gère très parcimonieusement les dons qui lui sont confiés. Il apporte de manière ciblée l'aide absolument indispensable. Il intervient dans des situations d'urgence dûment prouvées. Le Secours d'hiver a une expérience de longues années en matière de soutien à bon escient.

### Le Secours d'hiver

- règle des factures urgentes en cas de grave pénurie d'argent (p. ex. pour le dentiste, des lunettes, l'électricité, le loyer);
- délivre des bons d'habillement, des paquets contenant des habits, des bons pour des denrées alimentaires, et apporte des lits;
- fournit une aide à l'entraide et du soutien durable à des personnes en détresse qui cherchent à s'en sortir;
- procure des vacances Reka gratuites à des familles surchargées et surmenées;
- conseille et informe sur d'autres possibilités de contact et de secours.



Le Secours d'hiver intervient bien entendu immédiatement en cas de catastrophe pour soulager les victimes d'inondations ou d'avalanches par exemple.

A Noël, le Secours d'hiver fait plaisir par de menues attentions. Il contribue par exemple par un petit montant à une fête de Noël ou fournit un cadeau de Noël pour les enfants – des chaussures de sport, des leçons de musique, les coûts du camp d'éclaireurs...

### Le Secours d'hiver est là pour qui a besoin de lui.

Le Secours d'hiver vient à l'aide de personnes dans la détresse en Suisse. Il exerce des activités de grande proximité : 27 organisations cantonales avec des bureaux dans les districts et communes, des centaines de collaboratrices et collaborateurs bénévoles, des personnes de confiance dans les services publics oeuvrent pour lui dans tout le pays. Les représentants du Secours d'hiver dans les cantons travaillent de manière professionnelle, avec beaucoup d'engagement, de savoir spécialisé et de bon sens. Ils examinent chaque demande d'aide en profondeur, et procurent une aide rapide et efficace avec le soutien du Secours suisse d'hiver.

## L'activité d'aide du Secours d'hiver

**Le Secours suisse d'hiver met à la disposition des Secours d'hiver cantonaux des prestations en nature subventionnées, et il les soutient également financièrement en cas de besoin. L'activité d'aide concrète se déroule prioritairement au niveau des Secours d'hiver cantonaux.**

Le Secours d'hiver a répondu pendant l'année du rapport 2007/08 à 6'592 demandes d'aide, et il a repoussé 849 demandes (tableau page 11). Il a aidé par des contributions financières, la prise en charge de factures, la remise de bons d'achat ou de dons en nature. Les Secours d'hiver cantonaux ont examiné au total 7'441 demandes. 89 pour cent ont été acceptées. La pratique d'aide restrictive des pouvoirs publics s'est également fait nettement sentir cette année : dans 49% de ses interventions, le Secours d'hiver a fourni des prestations complémentaires à des aides sociales.

Comme il ressort du tableau page 11, le Secours d'hiver couvre en priorité des besoins fondamentaux. Il met à disposition des lits, participe à des achats importants, contribue à la couverture de coûts de santé et de logement – loyer, chauffage, déménagement. Il délivre des bons d'achats de biens d'usage courant, sans oublier l'aide vestimentaire si importante. Le Secours d'hiver favorise aussi l'intégration professionnelle et combat l'exclusion sociale, par exemple par le financement de vacances, de leçons de musique ou de camps pour les enfants. Globalement, le Secours d'hiver a fourni 10'385 prestations d'aide durant l'année 2007/08, dont 2'716 entretiens de consultation et 89 soutiens de projets.

Certains Secours d'hiver cantonaux soutiennent à titre complémentaire des projets et des institutions. Durant l'année du rapport, 89 projets ou institutions ont touché au total un montant de CHF 222'980.35. Compte tenu des prestations individuelles en argent et en nature, les organisations cantonales consacrent donc CHF 3,136 millions à leurs activités de soutien. La promotion de projets par le Secours d'hiver porte avant tout sur le domaine des enfants et de la famille. Les organisations cantonales soutiennent des projets et institutions tels que le Job-Bus, des camps de vacances pour enfants défavorisés physiquement ou socialement, l'aide téléphonique aux parents, des centres d'accueil pour femmes, des centres mères-enfants, des crèches, etc.

### Origines des situations de détresse

Au premier plan figure la faiblesse des revenus en dépit du travail (« working poor »). Un autre groupe important est celui des mères seules. Autres origines de

la précarité : la maladie, l'accident et l'invalidité. Les situations de détresse résultent toutefois souvent d'une conjugaison de plusieurs causes. La pauvreté atteint le plus souvent les jeunes. Notre expérience nous montre qu'un revenu insuffisant n'est à l'origine d'une situation de pénurie au troisième âge que dans 6 pour cent des cas. Dans 61 pour cent des cas, ce sont des familles que le Secours d'hiver est appelé à aider. Plus de 14'700 personnes, dont 6'419 enfants, vivent dans des ménages bénéficiaires du soutien du Secours d'hiver.

### Evolution des prestations d'aide

Le besoin d'aide est demeuré élevé en raison des changements économiques et sociaux intervenus – avec une part croissante de personnes élevant seules leurs enfants, et de familles financièrement mal dotées. Par rapport à l'an passé, le nombre de demandes d'aide adressées aux Secours d'hiver cantonaux a augmenté une nouvelle fois. Alors que 6'257 cas avaient requis l'aide des Secours d'hiver cantonaux durant l'année précédente, ils ont été au nombre de 6'592 en 2007/08 (croissance de 335 demandes). Vu la conjoncture économique, il faut encore s'attendre à une nouvelle croissance du nombre de demandes d'aide.

Tous les chiffres susmentionnés concernant l'activité d'aide du Secours d'hiver dans les cantons reposent sur les indications des Secours d'hiver cantonaux.

### Prestations en nature du Secours suisse d'hiver

Avec des dépenses de CHF 595'192.- pour les lits et l'aide vestimentaire au bénéfice des Secours d'hiver cantonaux, le Secours suisse d'hiver fournit d'importantes prestations en nature.

Le nombre de livraisons de lits durant l'année du rapport est du même ordre de grandeur que l'année passée. Selon le tableau page 13, le Secours suisse d'hiver a livré au total 770 lits complets et 857 cadres de lit, matelas ou garnitures de literie. Le Secours suisse d'hiver a subventionné des lits pour un montant de CHF 303'535.41. Dans le cas des lits complets, le Secours suisse d'hiver a couvert environ la moitié du prix d'achat.

Avec sa traditionnelle aide vestimentaire, le Secours d'hiver collabore avec la centrale vestimentaire de Caritas. Cette dernière compose, sur mandat des Secours d'hiver cantonaux, des colis de vêtements et de chaussures et les envoie directement aux personnes dans le besoin. Durant l'année du rapport, 601 personnes ont reçu des colis de vêtements. Le Secours suisse d'hiver couvre dans de tels cas la moitié du coût des vêtements ; les frais correspondants se sont élevés à CHF 45'157.00 pour le Secours suisse d'hiver durant l'année du rapport. Les Se-

cours d'hiver cantonaux peuvent de plus commander à des conditions de faveur des bons d'achat de VögeleShoes et Charles Vögele SA. Avec ces bons, les personnes dans le besoin peuvent aller acheter elles-mêmes les vêtements et chaussures dont elles ont besoin dans les magasins correspondants.

La demande de machines à coudre neuves ou d'occasion a de nouveau légèrement reculé l'an passé. Le Secours suisse d'hiver fait ici uniquement œuvre d'intermédiaire. 21 machines à coudre d'une valeur d'achat totale de CHF 6'080.80 ont été procurées.

#### Aides financières du Secours suisse d'hiver

Lorsque des prestations de soutien individuelles dépassent les possibilités financières d'un Secours d'hiver cantonal, le Secours suisse d'hiver peut compléter. Il s'agit de dépasser et de surmonter durablement des situations de profonde détresse par l'octroi de contributions financières adéquates ou la prise en charge de factures. Les financements complémentaires du Secours suisse d'hiver se sont montés durant l'année du rapport 2007/08 à CHF 50'831.55 au total.

Dans des cas exceptionnels, par exemple lorsque les compétences ne sont pas claires ou sur demande d'un Secours d'hiver cantonal, les aides financières à des personnes dans le besoin sont versées directement par le Secours suisse d'hiver. Durant l'année du rapport, ces aides directes se sont élevées à CHF 32'909.50.

En plus de l'aide individuelle, le Secours suisse d'hiver peut, à la demande des Secours d'hiver cantonaux, soutenir d'autres organisations d'utilité publique et institutions sociales à condition que celles-ci remplissent des tâches correspondant aux objectifs du Secours d'hiver. On privilégie des projets qui servent à promouvoir l'intégration sociale de personnes vivant dans des situations économiques modestes.

#### Petite attention de Noël du Secours d'hiver

Le Secours d'hiver a déjà réservé pour la deuxième fois une petite surprise à Noël à des familles atteintes de pauvreté et à des personnes isolées. L'année du rapport 2007/08, le Secours d'hiver a pu faire plaisir à Noël à 833 familles et personnes seules défavorisées, donc à 2473 personnes au total, en leur versant par exemple un montant maximum de CHF 500.00, ou une contribution à une fête de Noël, ou en leur faisant parvenir un cadeau de Noël pour les enfants – ballon de football, DVD-player, leçons de musique, financement d'une excursion en famille ou frais d'un camp d'éclaireurs. Pour cette action d'aide, le Secours suisse d'hiver a mis à disposition CHF 184'891.80.



Ne sont pas compris dans ces chiffres les actions de Noël du Secours d'hiver de Bâle-Ville et du Secours d'hiver du canton de Zurich, qui ont financé leurs surprises de Noël sur leurs propres fonds. Dans le canton de Zurich, 101 demandes ont été acceptées pour un montant total de CHF 34'357.00. Le Secours d'hiver a pu faire plaisir dans ce cadre à 317 personnes, dont 201 enfants. Le Secours d'hiver de Bâle-Ville a organisé une fête de Noël et soutenu 268 personnes par des bons d'achat Migros d'un montant total de CHF 40'000.00.

### Collaboration du Secours d'hiver avec d'autres organisations

**Le Secours d'hiver collabore avec la Reka dans le domaine de l'aide aux vacances à des familles biparentales ou monoparentales. Il collabore d'autre part avec l'équipe TV «al dente», qui remet des appareils ménagers à des personnes dans le besoin.**

#### Aide aux vacances Reka

La Reka (Caisse suisse de voyage) permet aux familles biparentales et monoparentales de petits revenus de passer une ou deux semaines dans ses villages de vacances en Suisse. La Reka prend en charge non seulement les coûts du logement, mais également le voyage aller et retour. Les participants à cette action n'assument que leurs frais d'alimentation et leurs dépenses personnelles, ainsi qu'une contribution de solidarité de CHF 100.- par semaine de vacances. La Reka assure l'organisation et le financement du séjour de vacances.

L'aide aux vacances Reka peut compléter judicieusement l'offre de soutien du Secours d'hiver. En 2007/08, la Reka a pu prendre en considération 31 inscriptions transmises par le Secours d'hiver. L'année dernière, 10 familles de la région de Bâle ont pu participer à l'action Reka dans le cadre du projet «Familienpass Plus» du Secours d'hiver de Bâle-Ville.

#### Émission télévisée «al dente»

La collaboration très réjouissante avec l'émission télévisée «al dente» s'est poursuivie avec succès durant l'année du rapport 2007/08. Grâce à l'émission de Noël «al dente», on a pu offrir au premier semestre 2008 des appareils ménagers et des casseroles pour CHF 55'558.75 à des familles à très faible revenu. De plus, divers projets comme le «Mittagstisch Breite» (table ouverte à midi pour enfants) de Schaffhouse et des crèches ont reçu un soutien tout à fait pratique.





## Birnel

Le Secours d'hiver vend depuis bientôt 60 ans du concentré de poires « Birnel ». Cette activité représente pour l'association une source de revenus supplémentaires importante grâce à un produit bénéfique à tous égards : pour la santé, la nature et le paysage.

La vente de Birnel est de tradition pour le Secours suisse d'hiver depuis des décennies, et elle revêt une grande importance financière pour l'association. La vente de 67,2 tonnes de Birnel durant l'année du rapport 2007/08 a engendré des recettes nettes de CHF 70'508.70. Le Birnel est un aliment sain, dont la production est favorable à la nature et au paysage. Il provient en effet des fruits d'imposants poiriers de haute tige qui caractérisent le paysage suisse, et offrent un précieux abri aux oiseaux. C'est pour cette raison que BirdLife Suisse soutient notre production de Birnel.

Le Secours suisse d'hiver entretient le vaste réseau de vente de Birnel et s'efforce constamment de l'étendre encore.

## LE SECOURS D'HIVER EN ACTION

### Demandses 2007-08 des organisations cantonales

(selon indications des Secours d'hiver cantonaux)

Cantons	Demandes acceptées		Demandes refusées		Demandes directes		Demandes par intermédiaires		Total des demandes
Argovie	71	69%	32	31%	14	14%	89	86%	103
Appenzell R.-Ext.	91	72%	35	28%	50	40%	76	60%	126
Appenzell R.-Int.	22	100%	0	0%	17	77%	5	23%	22
Bâle-Campagne	193	89%	24	11%	50	23%	167	77%	217
Bâle-Ville	1'216	95%	59	5%	880	69%	395	31%	1'275
Berne	480	64%	271	36%	413	55%	338	45%	751
Fribourg	63	66%	33	34%	51	48%	55	52%	96
Genève	114	88%	16	12%	6	5%	124	95%	130
Glaris	66	100%	0	0%	35	53%	31	47%	66
Grisons	85	97%	3	3%	13	15%	75	85%	88
Jura	104	95%	6	5%	17	15%	93	85%	110
Lucerne	152	82%	33	18%	55	30%	130	70%	185
Neuchâtel	75	91%	7	9%	29	35%	53	65%	82
Nidwald	264	98%	5	2%	75	28%	194	72%	269
Obwald	75	99%	1	1%	37	49%	39	51%	76
Schaffhouse	132	94%	9	6%	41	29%	100	71%	141
Schwyz	66	90%	7	10%	37	51%	36	49%	73
Soleure	179	95%	9	5%	174	90%	19	10%	188
Saint-Gall	871	99%	10	1%	482	55%	399	45%	881
Tessin	259	83%	54	17%	158	50%	155	50%	313
Thurgovie	80	81%	19	19%	44	44%	55	56%	99
Uri	27	79%	7	21%	4	12%	30	88%	34
Vaud	114	93%	8	7%	2	2%	120	98%	122
Haut-Valais	26	76%	8	24%	24	71%	10	29%	34
Valais romand	36	78%	10	22%	35	76%	11	24%	46
Zoug	96	91%	10	9%	0	0%	106	100%	106
Zurich	1'635	90%	173	10%	449	25%	1'359	75%	1'808
<b>Total</b>	<b>6'592</b>	<b>89%</b>	<b>849</b>	<b>11%</b>	<b>3'192</b>	<b>43%</b>	<b>4'264</b>	<b>57%</b>	<b>7'441</b>

## Prestations 2007-08 des organisations cantonales

(selon indications des organisations cantonales)

Canton	Bons d'achats	Habillement	Dépenses de santé	Dépenses de logement	Formation et perfectionnement	Literie et autres achats	Vacances et activités d. loisirs	Autres types d'aide	Conseils	Soutiens de projet	Total
Argovie	2	2	16	7	14	9	8	13	25	0	96
Appenzell R.-Ext.	1	4	8	12	2	8	5	51	0	1	92
Appenzell R.-Int.	2	2	4	0	0	2	3	9	9	0	31
Bâle-Campagne	0	38	78	53	24	22	14	54	0	1	284
Bâle-Ville	365	208	107	367	21	88	47	311	1'317	0	2'831
Berne	57	30	163	83	40	58	22	81	0	8	542
Fribourg	44	1	16	18	3	9	4	16	0	0	111
Genève	19	0	43	27	2	20	9	1	48	0	169
Glaris	17	11	12	10	2	3	4	16	9	0	84
Grisons	1	9	12	10	4	36	3	15	50	1	141
Jura	0	2	37	12	3	2	3	58	0	0	117
Lucerne	20	12	63	24	19	80	7	15	35	0	275
Neuchâtel	0	0	26	5	6	2	0	36	38	0	113
Nidwald	82	44	62	50	8	1	16	1	80	10	354
Obwald	33	1	7	3	6	9	11	15	38	1	124
Schaffhouse	33	11	26	12	2	31	9	17	150	2	293
Schwyz	6	4	23	7	11	8	0	11	1	0	71
Soleure	25	20	9	10	4	5	6	106	0	0	185
Saint-Gall	66	103	102	80	21	151	97	352	50	0	1'022
Tessin	17	0	59	109	5	11	4	54	470	0	729
Thurgovie	17	5	20	9	4	20	5	6	50	1	137
Uri	6	3	8	2	0	6	7	7	17	0	56
Vaud	0	5	3	0	0	3	1	102	0	0	114
Haut-Valais	11	0	14	7	0	0	0	8	1	0	41
Valais romand	8	0	8	11	1	5	1	7	12	0	53
Zoug	0	3	11	4	3	123	5	10	0	1	160
Zurich	222	257	207	93	52	408	160	382	316	63	2'160
<b>Total</b>	<b>1'054</b>	<b>775</b>	<b>1'144</b>	<b>1'025</b>	<b>257</b>	<b>1'120</b>	<b>451</b>	<b>1'754</b>	<b>2'716</b>	<b>89</b>	<b>10'385</b>

## Prestations en nature du Secours suisse d'hiver 2007-08

	Lits complets Nombre *)	Lits Matelas Literie Nombre *)	Vêtements Nombre de personnes	Machines à coudre Nombre	Aides financières CHF
Argovie	2	2	2	0	0
Appenzell R.-Ext.	0	0	0	0	0
Appenzell R.-Int.	9	5	1	0	0
Bâle-Campagne	4	2	0	0	0
Bâle-Ville	86	18	207	0	1
Berne	52	39	67	4	1
Fribourg	7	27	0	1	0
Genève	17	9	0	1	17
Glaris	0	0	0	0	3
Grisons	67	58	12	0	0
Jura	0	0	0	0	1
Lucerne	47	50	29	4	5
Neuchâtel	0	0	0	0	0
Nidwald	7	1	0	0	0
Obwald	2	9	1	0	2
Schaffhouse	22	17	15	0	0
Schwyz	7	13	0	0	0
Soleure	1	5	0	0	0
Saint-Gall	117	127	221	8	4
Tessin	0	62	0	0	22
Thurgovie	25	3	5	0	4
Uri	0	0	0	0	0
Haut-Valais	0	0	0	0	0
Valais romand	2	0	0	0	0
Vaud	2	4	0	0	0
Zoug	65	76	0	0	0
Zurich	229	330	41	3	1
<b>Nombre total</b>	<b>770</b>	<b>857</b>	<b>601</b>	<b>21</b>	<b>61</b>
<b>Valeur CHF</b>	<b>682'611.76</b>	<b>121'981.55</b>	<b>45'157.00</b>	<b>6'080.80</b>	<b>84'941.05</b>

\* Un apurement du mode de décompte fait que les chiffres présentés ne peuvent être comparés avec ceux de l'année précédente.

### Quelques exemples pour illustrer le travail du Secours d'hiver

**Cas no 1** Monsieur B. travaille comme auxiliaire dans une grande boucherie, son épouse aide par des travaux de nettoyage à assurer le minimum vital de la famille, qui compte 5 personnes. La mère de famille tombe malade du cancer et doit renoncer à travailler. Par des heures supplémentaires, Monsieur B. parvient tout juste à maintenir sa famille au-dessus de l'eau sans recourir à des aides sociales. A la demande du service social de l'hôpital, le Secours d'hiver rend visite à la famille B. à son domicile et découvre à cette occasion une situation d'habitation absolument intolérable. Avec le soutien du Secours d'hiver, la famille B. trouve un logement de loyer abordable dans une coopérative d'habitation d'utilité publique. Un don généreux du Secours d'hiver permet d'aménager raisonnablement le nouveau logement avec des meubles de récupération. Le Secours d'hiver prend directement en charge les coûts du déménagement, du reste très modestes parce que des volontaires du Secours d'hiver mettent gratuitement la main à la pâte. Madame B. va mieux et peut à nouveau travailler quelques heures.

**Cas no 2** La famille M., qui compte 10 personnes, vit dans une petite commune du canton de Berne. Les parents, tous deux la quarantaine, ont huit enfants de 2 à 16 ans. Le père travaille dans la gastronomie, la mère s'occupe des enfants. La famille bénéficie du soutien des services sociaux. Le fils aîné entame un apprentissage de boulanger-pâtissier dans un village voisin. Les boulangers, on le sait, travaillent alors que tous les autres dorment. Les transports publics ne circulent pas à l'aube. Il est urgent de trouver un moyen de transport pour ce futur apprenti. Ne sachant que faire, la famille s'adresse au Secours d'hiver et à une autre institution pour le financement d'un cyclomoteur et de vêtements de sécurité. La demande est accordée. Notamment grâce au Secours d'hiver, ce jeune homme peut commencer son apprentissage sans souci ni obstacles.

**Cas no 3:** Madame P., une petite agricultrice des Préalpes, souffre de problèmes dentaires. Un traitement serait urgent. Son époux, qui, après des décennies de dur labeur, doit être opéré aux hanches, ne peut plus travailler. Le fils unique de la famille est gravement handicapé, et nécessite des soins permanents et intensifs. La mère de famille est à bout de force, tant moralement que physiquement. Les milliers de francs nécessaires pour le traitement dentaire manquent de toute manière. Que faire? Dans sa détresse, Madame P. s'adresse au Secours d'hiver et à une autre institution. La demande est examinée. Madame P. peut faire réparer ses dents, notamment grâce au Secours d'hiver. Un grave souci de moins.



### Merci

L'activité du Secours d'hiver est financée par des dons privés. Des milliers de donatrices et donateurs de toute la Suisse permettent au Secours d'hiver d'atténuer les répercussions de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Un chaleureux merci !

Le Secours d'hiver reçoit toujours à nouveau des legs. C'est ce qui lui permet de poursuivre son activité, inconcevable sans eux. Toutes celles et tous ceux qui pensent au Secours d'hiver, et lui veulent du bien jusqu'au-delà de leur propre décès ont droit à notre profonde reconnaissance.

Enfin, sans les nombreux dons importants de firmes et de fondations, le Secours d'hiver ne serait pas en mesure de réaliser ses activités dans le cadre actuel. Au nom de tous les bénéficiaires, nous remercions de tout cœur ces généreux donateurs!

## Autres activités du Secours suisse d'hiver

**Le Secours suisse d'hiver est prestataire de services et coordinateur des Secours d'hiver cantonaux ; sur le plan national, il est chargé de la communication et de la défense des intérêts de l'ensemble du Secours d'hiver.**

Le Secours suisse d'hiver est l'organisation faîtière des 27 Secours d'hiver cantonaux. Il soutient leurs prestations d'aide par des contributions en argent et en nature, et fournit même de l'aide directe dans certains cas. Le Secours suisse d'hiver conçoit et coordonne les tâches des Secours d'hiver cantonaux et assure à l'extérieur, à l'échelle nationale, la communication et la défense des intérêts du Secours d'hiver.

### Changement au Secrétariat central

Le Secrétaire central de longues années du Secours suisse d'hiver, Andreas Zehnder, a quitté le Secours suisse d'hiver au 30 mai 2008 pour reprendre une fonction dirigeante dans le canton de Schwyz. Andreas Zehnder a dirigé l'association faîtière du Secours d'hiver pendant 12 ans avec le plus grand engagement et beaucoup de succès, et il a largement contribué à ce que le Secours d'hiver soit en mesure de répondre aux exigences du XXI<sup>ème</sup> siècle et capable de s'adapter au changement. Andreas Zehnder a droit ici une fois encore aux remerciements les plus chaleureux pour son profond engagement.

La nouvelle Secrétaire centrale du Secours suisse d'hiver se nomme Regina Hunziker-Blum. Le Comité central l'a élue à l'unanimité à sa séance du 6 février 2008. D'origine schaffhousoise, Regina Hunziker-Blum a occupé auparavant différentes fonctions supérieures dans l'économie privée et l'administration fédérale ainsi qu'au sein d'économiesuisse. Généraliste, Regina Hunziker-Blum est titulaire d'un diplôme de traductrice et d'un diplôme de l'Institut pour le management des associations (VMI) de l'Université de Fribourg.

### Recertification Zewo

Titulaire du label de qualité ZEW0, le Secours suisse d'hiver et ses 27 organisations cantonales doivent se soumettre tous les cinq ans à une recertification. C'était à nouveau le cas en 2007. La procédure compliquée de recertification a eu lieu au second semestre 2007. Et à fin 2007, la ZEW0 a finalement confirmé au Secours suisse d'hiver son droit de porter le label de qualité ZEW0 pour cinq nouvelles années, donc jusqu'en 2012. Un grand effort a de nouveau été exigé des Secours d'hiver cantonaux sur le plan de la tenue de leur comptabilité selon la norme Swiss GAAP RPC 21.



### Le Swiss NPO-Code

Le Secours suisse d'hiver a largement appliqué durant l'année du rapport 2007/08 les recommandations du Swiss NPO-Code. Ce code assure une réalisation efficiente et efficace des tâches dirigeantes sur le plan stratégique, formule des critères pour la mise en place de structures de direction claires, et régleme la coexistence au sein de l'organisation d'activités respectivement bénévoles, volontaires et rémunérées. Ces directives, inscrites dans un contexte de grande transparence par la publication d'informations objectives sur l'activité et la réussite de l'association, doivent renforcer encore la confiance du public et des donateurs dans le Secours suisse d'hiver, qui se soumet volontairement aux exigences du Swiss NPO-Code.



### Communication et appel de fonds

La communication est indispensable, avec les donatrices et donateurs, mais aussi avec les médias. Cela vaut plus encore pour les NPO que pour les entreprises : ne pas faire constamment acte de présence, c'est se condamner à être pratiquement ignoré. C'est pourquoi le Secours suisse d'hiver a poursuivi ses relations publiques actives durant l'année du rapport. A part son site Internet, qui propose une plateforme d'information très complète, le Secours suisse d'hiver a informé régulièrement les médias électroniques et imprimés sur l'œuvre d'entraide elle-même et sur ses activités concrètes. C'est durant l'année 2007/08 que le Secours suisse d'hiver a déposé sa marque word & device : l'étoile en combinaison avec la désignation «Secours d'hiver».

### Direction de la fondation «Schwiizer hälfed Schwiizer»

Le Secours suisse d'hiver assure la direction de la fondation « Schwiizer hälfed Schwiizer » depuis le 1er janvier 2007. La Secrétaire centrale du Secours suisse d'hiver est également directrice de la fondation. La fondation veut promouvoir la solidarité avec les Suisses et Suissesses en situation de détresse sans faute de leur part, et fournit des aides financières transitoires directes. La fondation a pu accorder en 2007/08, après examen des demandes par le Secours suisse d'hiver, du soutien dans 189 cas pour un montant total de CHF 224'602.55.

### Collecte du Secours d'hiver 2007

Comme de coutume, le Secours suisse d'hiver a soutenu les Secours d'hiver cantonaux durant l'année 2007/08 dans la production et la mise à disposition à des prix favorables du matériel nécessaire à la collecte (imprimés, étoiles magnétiques, modèles de texte). Il a accompagné ses activités par des relations publiques nourries dans toute la Suisse et a assumé la responsabilité de la publicité (notamment des affiches) de l'association. Les spots publicitaires pour le Secours

d'hiver diffusés par la radio DRS1 et l'émission «ensemble» de la Télévision suisse ont reçu un accueil positif. Le musicien suisse connu Andreas Vollenweider a assumé le patronage de la collecte 2007 du Secours d'hiver sous la devise «Parfois il suffit de peu».

En complément aux collectes cantonales, le Secours suisse d'hiver a également procédé durant l'année du rapport à son traditionnel envoi adressé. Cet envoi a eu lieu comme toujours à fin novembre, un mois après la collecte des Secours d'hiver cantonaux. Le résultat obtenu vient au troisième rang des 10 dernières années avec CHF 636'723.85. Sur ce montant, CHF 397'714.05 sont allés aux Secours d'hiver cantonaux pour leurs activités d'aide. La gestion de la banque d'adresses est d'une importance décisive pour le résultat de la collecte. Le Secours suisse d'hiver gère 170'000 propres adresses ainsi que, sur mandat, les données relatives aux donateurs de quatre Secours d'hiver cantonaux.

#### Programme d'activité 2008/09

Le programme d'activité 2008/09 du Secours suisse d'hiver comprend les activités d'aide et de collecte, et prévoit par ailleurs trois activités prioritaires :

**Soutien accru aux organisations cantonales.** Sont planifiés des instruments destinés à faciliter le travail quotidien des organisations cantonales. Mais il s'agira également d'harmoniser l'application des règlements, et d'assurer le respect à tous les niveaux des exigences légales, des directives de la ZEWO et des recommandations du Swiss NPO-Code.

**Communication et collecte renforcées.** Le Secours d'hiver ne dépend pas des ressources de l'Etat ; au contraire, il décharge les pouvoirs publics. La lutte pour obtenir sa part de gâteau sur le marché des dons s'est durcie, le Secours d'hiver le ressent également. L'association entreprendra donc de plus grands efforts encore dans le domaine de la communication et du fundraising, tout en respectant comme par le passé les sensibilités et souhaits des donatrices et donateurs.

**Apparence et présentation uniformes.** Quand bien même l'introduction de notre nouvelle image remonte à quelque temps déjà, le Secours d'hiver n'apparaît pas encore partout sous une apparence uniforme clairement reconnaissable par les donatrices et donateurs. Il s'agira à l'avenir de faire en sorte que le Secours d'hiver se présente uniformément comme une seule œuvre d'entraide nationale et soit perçue comme telle. La marque « Secours d'hiver » est très connue des donatrices et donateurs, et leur inspire confiance. C'est en raison de sa valeur que nous l'avons déposée. Une présentation uniforme, sous une apparence unique, sera profitable aux organisations cantonales, et par conséquent à l'ensemble du Secours d'hiver.



#### Bilan au 30 juin 2008

Désignations	Remarques	30.6.2008	30.6.2007
		CHF	CHF
<b>ACTIF</b>			
<b>A. Actif circulant</b>			
Liquidités	1)	2'477'533.71	1'615'001.84
Titres	2)	3'588'130.39	3'965'881.10
Créances résultant de ventes et prestations		88'582.00	73'676.40
Autres créances	3)	394'622.60	69'164.64
Stocks		23'954.60	29'521.30
Comptes de régularisation		37'700.35	65'520.35
<b>Total actif circulant</b>		<b>6'610'523.65</b>	<b>5'818'765.73</b>
<b>B. Actif immobilisé</b>			
Immobilisations corporelles	4)	1'000'002.00	1'000'002.00
Immobilisations financières	4)	126'651.65	122'000.00
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>1'126'653.65</b>	<b>1'122'002.00</b>
<b>Total actif</b>		<b>7'737'177.30</b>	<b>6'940'767.73</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>C. Capitaux étrangers à court terme</b>			
Engagements résultant de ventes et prestations		90'946.05	51'971.05
Autres engagements		978.50	0.00
Comptes de régularisation passifs		11'101.34	5'597.50
<b>Total capitaux étrangers à court terme</b>		<b>103'025.89</b>	<b>57'568.55</b>
<b>D. Capitaux étrangers à long terme</b>			
Provisions brochure d'affiches		20'000.00	20'000.00
Provisions pour rentes futures		58'000.00	63'000.00
<b>Total capitaux étrangers à long terme</b>	5)	<b>78'000.00</b>	<b>83'000.00</b>
<b>E. Capital des fonds avec affectation limitée</b>			
		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>F. Capital de l'organisation</b>			
<b>Capital lié (désigné) généré</b>			
Fonds de compensation du SSH		1'000'000.00	1'000'000.00
Fonds action lits		1'000'000.00	1'000'000.00
Fonds dégâts élémentaires		500'000.00	500'000.00
Fonds secours financier		1'000'000.00	800'000.00
Fonds action vêtements		90'000.00	90'000.00
Fonds appareils ménagers/machines à coudre		10'000.00	10'000.00
Fonds soutiens de projets		1'000'000.00	740'000.00
Activités 75 ans Secours d'hiver		500'000.00	360'000.00
<b>Capital librement disponible</b>			
Réserve de fluctuation de valeur		540'000.00	595'000.00
Fonds général de réserve		500'000.00	330'000.00
Capital librement généré		815'199.18	758'823.10
Résultat de l'exercice		40'952.23	56'376.08
Réévaluations		560'000.00	560'000.00
<b>Capital total de l'organisation</b>	5)	<b>7'556'151.41</b>	<b>6'800'199.18</b>
<b>Total passif</b>		<b>7'737'177.30</b>	<b>6'940'767.73</b>

**Compte d'exploitation 2007/08**

Désignations	Remarques	30.6.2008	30.6.2007
		CHF	CHF
<b>A. Produits</b>			
Produits de la collecte centrale		636'723.83	675'763.13
Produits de la collecte de printemps		183'922.53	160'718.36
<i>Produit en espèces collectes association centrale</i>		<b>820'646.36</b>	<b>836'481.49</b>
<i>Dons non affectés</i>		<b>421'818.65</b>	<b>373'047.00</b>
<i>Legs</i>		<b>770'796.40</b>	<b>369'970.16</b>
<i>Participation ramassage vêtements usagés Texaid</i>	6)	<b>150'000.00</b>	<b>110'000.00</b>
<b>Produits des collectes de l'association centrale</b>		<b>2'163'261.41</b>	<b>1'689'498.65</b>
4,5% de la collecte des organisations cantonales (OC)	9)	170'886.00	163'023.05
Cotisations OC proportionnelles à la population résidente	9)	140'000.00	140'000.00
Cotisations des autres organisations		600.00	400.00
<b>Total des cotisations</b>		<b>311'486.00</b>	<b>303'423.05</b>
<i>Produit des services aux OC pour collectes</i>	9)	<b>262'693.15</b>	<b>275'475.65</b>
Vente Birmel		527'133.45	562'598.45
Achat Birmel		-446'553.50	-470'782.50
<i>Produit net vente Birmel</i>		<b>80'579.95</b>	<b>91'815.95</b>
Vente de livres, net		291.00	9.30
Secrétariat Fondation «Schwiizer hälfed Schwiizer»		92'936.80	46'468.40
<i>Autres produits pour services fournis</i>		<b>93'227.80</b>	<b>46'477.70</b>
<b>Produits pour services fournis</b>		<b>436'500.90</b>	<b>413'769.30</b>
<b>Total des produits</b>		<b>2'911'248.31</b>	<b>2'406'691.00</b>
<b>B. Coûts de fourniture de prestations</b>			
Frais administratifs collecte centrale		-115'211.55	-107'074.80
Frais administratifs collecte de printemps		-44'064.35	-43'718.20
<i>Frais de campagne association centrale (sans publicité ni RP)</i>		<b>-159'275.90</b>	<b>-150'793.00</b>
<i>Participation des OC à la collecte centrale</i>	9)	<b>-397'714.07</b>	<b>-448'335.65</b>
<i>Services, ventes marchandises</i>		<b>-227'200.85</b>	<b>-227'845.10</b>
Salaires bruts		-400'392.10	-349'450.50
Prestations sociales		-95'395.20	-72'630.35
Autres frais de personnel		-9'231.00	-5'585.50
<i>Frais de personnel</i>	7)	<b>-505'018.30</b>	<b>-427'666.35</b>
<i>Frais de voyage et de représentation</i>	8)	<b>-5'708.05</b>	<b>-5'951.75</b>
Loyer	10)	-39'907.65	-40'023.45
Matériel de bureau, imprimés		-12'939.10	-11'985.70
Informatique		-36'429.05	-55'134.15
Téléphones		-4'447.15	-4'332.30
Ports, coûts pour versements sur comptes postaux		-12'441.70	-10'126.73

**Compte d'exploitation 2007/08**

Désignations	Remarques	30.6.2008	30.6.2007
		CHF	CHF
Cotisations		-1'485.00	-1'540.00
Assurance-choses		-919.00	-827.10
Contrôle des comptes annuels		-12'500.00	-11'300.00
Divers		-6'303.55	-10'757.25
<i>Frais administratifs</i>		<b>-127'372.20</b>	<b>-146'026.68</b>
Impression des affiches		-19'471.00	-25'583.55
Affichage		-127'636.20	-121'922.00
Rapport annuel		-8'960.00	-9'080.00
Traductions		-12'621.40	-18'748.60
Séances, assemblées		-5'903.20	-31'765.05
Télévision/radio		-31'024.60	-37'846.20
RP, coûts externes		-26'252.00	-42'030.00
Présence internet		-13'054.90	-20'826.30
Divers		-37'300.55	-49'830.25
<i>Frais de communication</i>		<b>-282'223.85</b>	<b>-357'631.95</b>
Entretien immeubles		-9'813.30	-6'243.15
Entretien mobilier		-1'947.85	-1'653.30
<i>Frais d'entretien</i>		<b>-11'761.15</b>	<b>-7'896.45</b>
<i>Frais TVA</i>		<b>-15'401.45</b>	<b>-12'331.20</b>
<i>Amortissements</i>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<i>Pertes sur débiteurs</i>		<b>-85.75</b>	<b>-527.35</b>
<b>Total des charges pour fourniture de prestations</b>		<b>-1'731'761.57</b>	<b>-1'785'005.48</b>
<b>C. Résultat intermédiaire 1</b>		<b>1'179'486.74</b>	<b>621'685.52</b>
<b>D.1 Résultat financier</b>			
Participation 1/3 au produit de l'immeuble Clausiusstr. 45	10)	50'429.90	47'381.85
Intérêts/rendement de titres		172'782.28	137'180.72
Bénéfices sur les cours		8'057.92	113'721.00
<i>Produits financiers</i>		<b>231'270.10</b>	<b>298'283.57</b>
Courtages		-7'470.37	-14'072.50
Frais bancaires		-3'418.95	-3'230.80
Pertes sur les cours		-253'991.38	-33'905.28
<i>Charges financières</i>		<b>-264'880.70</b>	<b>-51'208.58</b>
<b>D.2 Autres charges/revenus</b>			
Rente	11)	-12'000.00	-12'000.00
Dissolution provisions pour rentes futures		5'000.00	4'000.00
<i>Autres charges/revenus</i>		<b>-7'000.00</b>	<b>-8'000.00</b>
<b>Résultat financier</b>		<b>-40'610.60</b>	<b>239'074.99</b>
<b>E. Résultat intermédiaire 2 sans résultat du fonds</b>		<b>1'138'876.14</b>	<b>860'760.51</b>

<b>Compte d'exploitation 2007 / 08</b>			
Désignations	Remarques	30.6.2008	30.6.2007
		CHF	CHF
<b>F. Produit capital engagé et capital des fonds (prestations d'aide)</b>			
<i>Versements de péréquation aux OC</i>		<b>-65'000.00</b>	<b>0.00</b>
Fonds action lits, dons affectés		50'000.00	145'000.00
Fonds action lits, produit des ventes		572'763.70	636'082.95
Fonds action lits, charges de marchandises		-875'333.11	-982'357.13
<i>Produits du Fonds action lits</i>		<b>-252'569.41</b>	<b>-201'274.18</b>
Fonds dégâts élémentaires, dons affectés		0.00	1'830.40
Intempéries		0.00	-13'500.00
<i>Produits du Fonds dégâts élémentaires</i>		<b>0.00</b>	<b>-11'669.60</b>
Fonds secours financiers, dons affectés		246'626.65	118'600.00
Diminution capital des fonds (action jubilé)		0.00	60'000.00
Action jubilé		-184'891.80	-177'502.50
Autres soutiens financiers		-83'741.05	-82'705.55
<i>Produits du Fonds secours financier</i>		<b>-22'006.20</b>	<b>-81'608.05</b>
Fonds action vêtements, dons affectés		10'960.75	21'925.65
Fonds action vêtements, charges de marchandises		-45'195.10	-39'788.50
<i>Produits du Fonds action vêtements</i>		<b>-34'234.35</b>	<b>-17'862.85</b>
Appareils ménagers et machines à coudre, dons affectés		47'644.78	0.00
App. ménagers et mach. à coudre, produits des ventes		6'080.80	5'709.00
App. ménagers et mach. à coudre, charges de marchandises		-61'639.53	-5'709.00
<i>Produits du Fonds app. ménagers et mach. à coudre</i>		<b>-7'913.95</b>	<b>0.00</b>
<i>Soutiens de projet</i>		<b>-1'200.00</b>	<b>-46'969.75</b>
<i>Produit capital engagé et capital des fonds</i>		<b>-382'923.91</b>	<b>-359'384.43</b>
<b>G. Résultat de l'exercice 1 avant prélèvements/attributions</b>		<b>755'952.23</b>	<b>501'376.08</b>
<b>H. Prélèvements/attributions</b>			
Attribution au Fonds de compensation		0.00	0.00
Attribution au Fonds action lits		0.00	0.00
Attribution au Fonds secours financier		-200'000.00	0.00
Attribution au Fonds action vêtements		0.00	0.00
Attribution au Fonds appareils ménagers et machines à coudre		0.00	0.00
Attribution au Fonds soutien de projets		-260'000.00	0.00
Attribution aux activités 75 ans Secours d'hiver		-140'000.00	-360'000.00
<i>Attributions au capital engagé</i>		<b>-600'000.00</b>	<b>-360'000.00</b>
<i>Attributions au fonds général de réserve</i>		<b>-170'000.00</b>	<b>0.00</b>
<i>Prélèvements/attributions réserve de fluctuation de valeur</i>		<b>55'000.00</b>	<b>-85'000.00</b>
<b>Total recettes/attributions</b>		<b>-715'000.00</b>	<b>-445'000.00</b>
<b>I. Résultat de l'exercice 2 (solde actif après attributions)</b>		<b>40'952.23</b>	<b>56'376.08</b>

<b>Tableau de financement 2007/08</b>		
	2007/08	2006/07
	CHF	CHF
<b>A Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>		
Résultat de l'exercice avant attributions au capital de l'organisation (G=résultat de l'exercice 1)	755'952.23	501'376.08
Amortissement d'immobilisations corporelles	0.00	0.00
Diminution / augmentation créances	-340'363.56	-39'378.76
Diminution / augmentation titres	377'750.71	-759'525.36
Diminution / augmentation stocks	5'566.80	-9'521.40
Diminution / augmentation comptes de régularisation actif	27'820.00	-12'843.40
Diminution / augmentation dettes financières à court terme et comptes de régularisation passif	45'457.34	-56'154.14
<i>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</i>	<b>872'183.52</b>	<b>-376'046.98</b>
<b>B Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>		
Investissements en immobilisations corporelles	0.00	0.00
Investissements en titres 4)	-4'651.65	0.00
<i>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</i>	<b>-4'651.65</b>	<b>0.00</b>
<b>C Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>		
Diminution provisions	-5'000.00	-4'000.00
Diminution / augmentation capital de fonds	0.00	-60'000.00
<i>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</i>	<b>-5'000.00</b>	<b>-64'000.00</b>
<b>D Augmentation liquidités</b>	<b>862'531.87</b>	<b>-440'046.98</b>
Existant initial liquidités au 1er juillet 2007 (2006)	1'615'001.84	2'055'048.82
Existant initial liquidités au 30 juin 2008 (2007)	2'477'533.71	1'615'001.84

**Tableau de variation du capital 2007/08**

Désignation	Existant initial au 01.07.2007 (avant restatement)	Restatement	Existant initial au 01.07.2007 (après restatement)	Apports	Prélèvements	Existant final au 30.06.2008
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Variations du capital de l'organisation</b>						
Fonds de compensation du SSH	1'000'000.00	0.00	1'000'000.00	0.00	0.00	1'000'000.00
Fonds action lits	1'000'000.00	0.00	1'000'000.00	0.00	0.00	1'000'000.00
Fonds dégâts élémentaires	500'000.00	0.00	500'000.00	0.00	0.00	500'000.00
Fonds secours financier	800'000.00	0.00	800'000.00	200'000.00	0.00	1'000'000.00
Fonds action vêtements	90'000.00	0.00	90'000.00	0.00	0.00	90'000.00
Fonds appareils ménagers/ machines à coudre	10'000.00	0.00	10'000.00	0.00	0.00	10'000.00
Fonds soutien de projets	740'000.00	0.00	740'000.00	260'000.00	0.00	1'000'000.00
Activités 75 ans Secours d'hiver	360'000.00	0.00	360'000.00	140'000.00	0.00	500'000.00
<b>Capital désigné</b>	<b>4'500'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>4'500'000.00</b>	<b>600'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>5'100'000.00</b>
Réserve de fluctuation de valeur	620'000.00	-25'000.00	595'000.00	0.00	-55'000.00	540'000.00
Fonds général de réserve	330'000.00	0.00	330'000.00	170'000.00	0.00	500'000.00
Capital libre généré	845'360.18	-30'161.00	815'199.18	40'952.23	0.00	856'151.41
Réévaluations	560'000.00	0.00	560'000.00	0.00	0.00	560'000.00
<b>Capital librement disponible</b>	<b>2'355'360.18</b>	<b>-55'161.00</b>	<b>2'300'199.18</b>	<b>210'952.23</b>	<b>-55'000.00</b>	<b>2'456'151.41</b>
<b>Capital d'organisation</b>	<b>6'855'360.18</b>	<b>-55'161.00</b>	<b>6'800'199.18</b>	<b>810'952.23</b>	<b>-55'000.00</b>	<b>7'556'151.41</b>
<b>Variations du capital de fonds</b>						
Provisions brochure d'affiches			20'000.00	0.00	0.00	20'000.00
Provisions pour rentes futures			63'000.00	0.00	-5'000.00	58'000.00
<b>Total provisions</b>			<b>83'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>-5'000.00</b>	<b>78'000.00</b>

**Principes régissant l'établissement des comptes****Généralités**

L'établissement des comptes se fait conformément aux Recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC qui correspondent au Code suisse des obligations, aux prescriptions de la fondation ZEWO ainsi qu'aux statuts du Secours suisse d'hiver. Les comptes annuels transmettent une image de la situation réelle du Secours suisse d'hiver quant à sa fortune, à l'état et à l'équilibre de ses finances.

**Publication des comptes annuels**

Les comptes annuels sont publiés en allemand et en français. La version allemande fait foi, la version française constituant une traduction aussi bonne que possible.

**Organisations proches du Secours suisse d'hiver et périmètre de consolidation**

Le Secours d'hiver est une œuvre d'entraide active sur l'ensemble du territoire national et composée de l'association centrale ainsi que de ses 27 organisations cantonales et antennes locales aux niveaux des districts et des communes. L'association centrale du Secours d'hiver est l'organisation faitière des organismes agissant sur le terrain pour lesquels elle émet des conceptions et directives concernant l'accomplissement des tâches du Secours d'hiver tout en leur dispensant des conseils et des services.

Les organisations cantonales sont relativement autonomes et le Secours suisse d'hiver ne les dirige pas de manière autocratique. Du point de vue juridique, elles sont indépendantes. N'étant pas soumises à un contrôle ou à une administration commune, aucune raison implicite n'exige un bilan consolidé. En fait, les organisations cantonales et l'association centrale collaborent en tant que partenaires. Toutes les transactions essentielles avec ces entités proches de l'association centrale sont présentées de manière transparente dans les comptes annuels.

**Principes appliqués en matière d'établissement du bilan et d'évaluation**

Sans autre mention aux différentes rubriques du bilan ci-après, leur évaluation se fait à la valeur de marché à la date de clôture, d'éventuels intérêts pro rata étant considérés comme faisant partie de la valeur de marché. La comptabilité est établie en francs suisses. Les actifs ou les passifs en devises étrangères sont évalués en fonction des cours à la date de clôture.

**Disponibilités et titres**

Les disponibilités comprennent la caisse, les comptes postaux, les comptes en espèces auprès des banques ainsi que les dépôts à court terme avec une échéance résiduelle de trois mois au maximum. Outre les titres proprement dits, font également partie des titres les placements assimilables aux titres, p. ex. des parts de fonds de placement, évaluées à la valeur de marché, ainsi que les dépôts à terme avec une échéance résiduelle de plus de trois mois.

**Créances résultant de ventes et prestations et autres créances**

Celles-ci comprennent des créances résultant de ventes et de prestations. Les autres créances se composent d'impôts anticipés remboursables et de créances de TVA, d'un compte de versement de primes d'assurance ainsi que de dettes vis-à-vis du consortium immobilier Clausiusstrasse 45. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

**Stocks**

La rubrique «Stocks» comprend le stock de produits «Birnel» au secrétariat central ainsi que le matériel de couchage entreposé chez le transporteur. Leur valeur est calculée au prix d'acquisition ou à la valeur de revente la plus basse possible.

**Comptes de régularisation des actifs**

Cette rubrique englobe les actifs (crédit) qui résultent de la délimitation catégorielle et temporelle des postes individuels des profits et pertes. Leur évaluation se fait en fonction de leur valeur nominale. D'éventuels intérêts au pro rata des placements sous forme de titres sont considérés comme faisant partie intégrante de la valeur de marché du titre en question et, partant, ne sont pas pris en considération dans cette rubrique lors de l'établissement du bilan.

**Immobilisations corporelles**

Sous cette rubrique, nous trouvons les ordinateurs et le mobilier indispensables au Secours suisse d'hiver pour accomplir ses prestations et assurer son administration. D'autre part, elle comporte un immeuble qui appartient pour un tiers au Secours suisse d'hiver; il pourrait être vendu pour servir les buts de l'association.

L'évaluation des ordinateurs et du mobilier part de la valeur d'achat de laquelle ont été déduits les amortissements planifiés, une durée d'utilisation de trois ans ayant, en règle générale, été prévue. Des achats inférieurs à CHF 5'000.00 ne sont pas activés. L'évaluation de l'immeuble se fonde sur sa valeur vénale déterminée avec prudence à la date de clôture.

**Immobilisations financières**

Cette rubrique englobe la participation stratégique à une société non cotée. L'évaluation part de la valeur d'achat historique de laquelle ont été déduits les amortissements nécessaires planifiés ou incorporels non évaluables (impairment).

**Dettes à court terme**

Dans cette rubrique figurent divers engagements résultant de fournitures et de prestations. Leur évaluation correspond à la valeur nominale.

**Comptes de régularisation des passifs**

Cette rubrique englobe les passifs (débit) qui résultent de la délimitation catégorielle et temporelle des postes individuels des profits et pertes. Leur évaluation se fait en fonction de leur valeur nominale.

**Provisions**

Les provisions alimentées en vue d'engagements actuels ou futurs figurent sous cette rubrique, notamment lorsque leur survenue est vraisemblable ou leur montant incertain. Ces montants correspondent à l'évaluation par le comité central et reflètent les futures sommes engagées auxquelles on s'attend à la date de la clôture.

**Capital de fonds**

Le capital de fonds comprend les moyens financiers mis à la disposition de l'organisation pour des buts clairement définis (dons affectés).

**Capital lié (désigné) généré**

Le capital lié englobe les moyens que l'organisation utilise pour un but clairement déterminé et limitatif. Le capital désigné est formé d'excédents des résultats ou de recettes de collectes ad hoc ainsi que de dons affectés, pour autant que ces actifs ne puissent pas être immédiatement utilisés pour les objectifs auxquels ils sont destinés.

Le Règlement des fonds du Secours suisse d'hiver détermine l'utilisation du capital désigné. Les intérêts provenant du placement des différents fonds n'ont pas d'affectation prédéterminée.

**Capital librement disponible**

Dans le cadre des buts fixés par les statuts du Secours suisse d'hiver, cette rubrique contient les moyens financiers à libre disposition. Une fois qu'elle a rempli ses engagements, l'organisation est libre de les utiliser conformément à ses buts.

Dans le capital librement disponible, il faut distinguer entre celui qui provient des excédents des résultats et le fonds général de réserve dont le comité central détermine d'année en année le montant qu'il y a lieu de lui attribuer.

D'autre part, à l'intérieur du capital librement disponible, la réserve de fluctuation de valeur doit figurer séparément dans les comptes. Elle sert à se prémunir contre les risques de pertes sur les placements en titres. La réserve de fluctuation de valeur mentionnée séparément est de 15 pour cent de la valeur de marché du portefeuille de titres.

#### Principes concernant le tableau de financement

Le tableau de financement se base désormais sur le fonds de liquidités. Les chiffres des années précédentes ont été adaptés en conséquence, pour qu'une comparaison soit possible. Le compte des flux monétaires indique les fluctuations du fonds, en distinguant entre les facteurs d'activité d'exploitation, d'investissement et de financement. Il est établi selon la méthode indirecte.

#### Principes concernant le tableau de variation du capital

Le tableau de variation du capital affiche le développement de chacune des différentes provisions, du capital de fonds ainsi que de chaque constituant du capital librement disponible et du capital désigné en distinguant entre «Apports» et «Prélèvements». Les constituants du capital désigné ne pouvant pas recevoir de parts du produit, ils ne figurent pas dans le tableau

#### Modification des principes régissant la présentation des comptes

Durant l'année du rapport, la présentation des comptes a été modifiée en ce qui concerne la participation à une entreprise non cotée. La participation qui figurait jusqu'à présent dans les titres à la valeur du capital propre sera désormais attribuée aux coûts d'achat historiques en tant qu'immobilisation financière. La modification est intervenue en raison de la nouvelle classification de la participation en tant qu'instrument de levée de fonds dans le but de diversifier les sources de revenus et non plus en tant que titre.

Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RCP, les comptes de l'année précédente ont été adaptés conformément à cette modification des principes régissant la présentation des comptes (restatement). L'adaptation des comptes de l'an passé a réduit le capital d'organisation présenté au 30 juin 2007 de CHF 55'161.00 à CHF 6'800'199.18. Le résultat annuel 2 pour l'année 2006/07 a augmenté de CHF 28'944 et se monte à CHF 56'376.08.

## Remarques concernant certaines rubriques du bilan

### 1) Liquidités

Détails	30.6.2008	30.6.2007
	CHF	CHF
Caisse	7'653.05	9'247.00
Compte postal	110'641.02	121'247.99
Comptes E-Deposito	0.00	7'231.30
Avoirs en banque	525'541.64	422'275.55
Dépôts à terme	1'833'698.00	1'055'000.00
	<b>2'477'533.71</b>	<b>1'615'001.84</b>

### 2) Titres

Le but majeur de la politique d'investissement du Secours d'hiver est de maintenir la valeur du capital. Pour limiter le volume des immobilisations, le Secours d'hiver s'oriente selon l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP2). Les détails de la politique d'investissement relèvent du règlement des investissements. Les titres sont répartis comme suit sur les différentes catégories d'investissement:

Titres	30.6.2008	en %	30.6.2007	en %
	CHF		CHF	
Dépôts à terme	0.00	0%	480'000.00	12%
Obligations suisses	2'329'799.41	65%	2'090'136.14	53%
Obligations en devises étrangères	893'033.55	25%	812'160.92	21%
Produits structurés	108'337.05	3%	413'390.00	10%
Actions	256'960.38	7%	170'194.04	4%
	<b>3'588'130.39</b>	<b>100%</b>	<b>3'965'881.10</b>	<b>100%</b>

### 3) Autres créances

Cette rubrique contient les crédits d'impôt anticipé de CHF 24'754.95 ainsi que le compte de versement de primes d'assurance de la Swiss Life sur lequel figure un avoir de CHF 27'734.40, des dettes vis-à-vis du consortium immobilier Clausiusstrasse 45 de CHF 12'133.25 ainsi que les autres créances de CHF 330'000.00 issues d'un legs.

**4) Immobilisations****a) Immobilisations corporelles**

Le Secours d'hiver est copropriétaire, à raison d'un tiers, de l'immeuble sis à la Clausiusstrasse 45, où se trouve le siège du Secours suisse d'hiver. La valeur incendie de l'immeuble est de CHF 884'000.00, le mobilier et les ordinateurs étant assurés pour CHF 170'000.00.

**b) Immobilisations financières**

Dans les immobilisations financières figure au bilan une participation de 8.333% (année précédente 8.133%) à Texaid-Textilverwertungs-AG (TVAG) dont le siège est à Schattdorf. La TVAG détient un capital actions de CHF 1,5 million, la part du Secours d'hiver se monte en valeur nominale à CHF 125'000.00 (année précédente : CHF 122'000.00).

Cette participation représente aux yeux du Secours suisse d'hiver un instrument de levée de fonds (fund raising) à long terme censé favoriser la diversification des ressources. Nous renvoyons ici au point 6, remarques concernant le Compte d'exploitation.

Immobilisations	Mobilier	Ordinateurs	Immeuble Clausiusstr. 45	Immobilisations financières	Total
Valeur d'achat/de vente	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Situation au 01.07.2007	99'278.50	52'721.50	1'000'000.00	122'000.00	1'274'000.00
Investissements	0.00	0.00	0.00	4'651.65	4'651.65
Situation au 30.06.2008	99'278.50	52'721.50	1'000'000.00	126'651.65	1'152'000.00
Amortissements cumulés					
Situation au 01.07.2007	99'277.50	52'720.50	0.00	0.00	151'998.00
Amortissements exercice sous revue	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Situation au 30.06.2008	99'277.50	52'720.50	0.00	0.00	151'998.00
Situation nette au 30.06.2008	1.00	1.00	1'000'000.00	126'651.65	1'126'653.65

**5) Variation des provisions, du capital de fonds et du capital de l'organisation**

Le Compte d'exploitation ainsi que le Tableau de variation du capital informent de manière détaillée sur les différentes rubriques du capital librement disponible, du capital désigné, du capital de fonds ainsi que des provisions.

**Remarques concernant les différentes positions du Compte d'exploitation****6) Part au ramassage de vêtements usagés TEXAID**

Avec le Secours suisse d'hiver, la Croix-Rouge suisse, Caritas Suisse, l'Entraide protestante suisse, l'Œuvre Kolping Suisse ainsi que l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière forment la communauté de travail TEXAID qui, en tant que société simple, s'occupe, en Suisse, du ramassage de vêtements, de chaussures et de textiles de ménage. La part du Secours d'hiver aux recettes était de CHF 150'000.00.

**7) Coûts de personnel**

Le Secours suisse d'hiver emploie au secrétariat central quatre collaborateurs dans le cadre de 3.7 postes à plein temps. La rétribution suit les recommandations salariales de la Société suisse des employés de commerce. Le secrétariat central est dirigé par la secrétaire centrale, et fait office de direction du Secours suisse d'hiver, responsable, en collaboration avec les organes dirigeants, de la réalisation efficace et économique de toutes les activités du Secours d'hiver.

La masse salariale des collaborateurs sous contrat de durée indéterminée du Secours suisse d'hiver s'est élevée à CHF 400'392.10. Les prestations sociales versées en plus ont été de CHF 95'395.20. Dans cette somme, la part de l'employeur à la prévoyance professionnelle versée en vertu de la LPPr était de CHF 54'013.85. Au jour de référence du bilan, le Secours suisse d'hiver possède un capital de CHF 37'700.35 auprès de la Fondation collective LPP de Swiss Life.

**8) Indemnisation des membres des organes dirigeants**

Les 12 membres du comité central travaillent à titre bénévole et n'ont droit, en vertu de l'art. 11, 7ème al. des statuts du Secours suisse d'hiver, qu'au remboursement de leurs frais effectifs et dépenses en espèces. Le président central /la présidente centrale reçoit un forfait annuel de CHF 750.00 en compensation de ses frais. Les autres membres de l'organe dirigeant et les membres des comités spécialisés ont droit au remboursement de leurs frais de voyage et du repas de midi lors des séances. La somme globale des frais de l'organe suprême s'est montée à CHF 3'702.50.

Les collaborateurs ont droit au remboursement de leurs frais effectifs. Il n'est pas accordé de bonus. La somme globale des frais remboursés aux collaborateurs s'est élevée à CHF 2'005.55.



KPMG SA  
Audit  
Badenerstrasse 172  
CH-8004 Zurich

Case postale  
CH-8026 Zurich

Téléphone +41 44 249 31 31  
Téléfax +41 44 249 23 19  
Internet www.kpmg.ch

### 9) Transactions avec des personnes et organisations proches

Il n'y a pas de transactions avec des personnes proches. Les transactions essentielles avec des organisations proches, juridiquement autonomes, sont présentées séparément dans les comptes annuels. Le Secours suisse d'hiver reçoit des cotisations de membre des organisations cantonales et participe à raison de 4.5 % à leurs collectes. Le Secours suisse d'hiver fournit aux organisations cantonales des services rémunérés pour la réalisation des collectes. Une part importante du produit de la collecte centrale est mise à la disposition des organisations cantonales.

### 10) Locations / produits de location

Le Secours suisse d'hiver et Pro Patria constituent le consortium immobilier propriétaire de l'immeuble sis à la Clausiusstrasse 45, 8006 Zurich. Le secrétariat central du Secours suisse d'hiver se trouvant précisément à cette adresse, ce dernier est simultanément copropriétaire et locataire. Le consortium dispose de son propre compte des frais d'exploitation clôturé au 31 décembre. C'est à partir de ce compte que le Secours suisse d'hiver reporte ses profits et pertes résultant de l'immeuble Clausiusstrasse 45 ainsi que son avoir ou sa dette éventuels vis-à-vis du consortium.

### 11) Autres charges/revenus

Selon les termes d'une convention passée avec un ancien secrétaire central, ce dernier ou sa veuve reçoit une rente annuelle de CHF 12'000.00. Cette rente viagère sert de complément à son assurance vieillesse. Il n'existe pas d'autre engagement pour rente future.

### 12) Engagements conditionnels

Communauté de travail Texaid (société simple); elle est décrite au point 6.

### 13) Événements survenus après la date de clôture

Nous n'avons pas connaissance d'autres événements pouvant avoir une incidence sur les comptes annuels 2007/08.

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée des délégués du

### Secours suisse d'hiver, Zurich

En notre qualité d'organe de révision selon l'art. 17 des statuts nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe / pages 19 à 32) du Secours suisse d'hiver, Zurich, pour l'exercice arrêté au 30 juin 2008.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à l'organe de l'association centrale secrétariat général alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

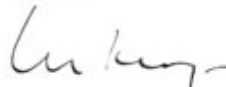
Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les recommandations relatives à Swiss GAAP RPC. En outre la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Nous confirmons en outre que les dispositions de la Fondation ZEW0 sont respectées.

KPMG SA

  
Fredy Luthiger  
Expert-comptable diplômé

  
Claudius Rüegsegger  
Expert-comptable diplômé

Zurich, le 24 septembre 2008

**Comité central****Présidente centrale**

Monika Weber, lic. phil., ancienne conseillère aux Etats, Zurich  
Éluë lors de l'assemblée des délégués 2005

**Vice-présidents**

Jean-Pierre Joliat, ancien chef de l'action sociale, vice-président du Secours d'hiver Jura, Delémont  
Élu lors de l'assemblée des délégués 2002

Andreas Leisinger, chef du service des handicapés à l'Office de l'action sociale du canton des Grisons, responsable du secrétariat du Secours d'hiver Grisons, Davos  
Élu lors de l'assemblée des délégués 2005

**Membres**

Pierre Dubois, lic. en droit, a. conseiller d'Etat, président du Secours d'hiver du Canton de Neuchâtel, Neuchâtel  
Élu lors de l'assemblée des délégués 2002

René Egger, entrepreneur  
Élu lors de l'assemblée des délégués 2002

Lotti Franchi-Tiedje, ancienne spécialiste en expéditions internationales, alliance F, Agno  
Éluë lors de l'assemblée des délégués 2001

Hildy Haas-Graf, agricultrice diplômée, Secours d'hiver Bâle-Campagne,  
Éluë lors de l'assemblée des délégués 2005

Sandra Hofer, responsable du secrétariat du Secours d'hiver canton de Berne, Berne  
Éluë lors de l'assemblée des délégués 2007

Dr. Rudolf Meier, économiste, Rüti  
Élu lors de l'assemblée des délégués 2000

Dr. en droit Gabriela Riemer-Kafka, professeur d'université, Zurich  
Éluë lors de l'assemblée des délégués 1997

Verena Schorn, lic. phil., statisticienne aux services sociaux de la Ville de Zurich, Zurich  
Éluë lors de l'assemblée des délégués 2001

Dr. Anita von Arx-Fischler, enseignante de gymnase, présidente du Secours d'hiver Lucerne, Lucerne  
Éluë lors de l'assemblée des délégués 1998

**Secrétariat central**

**Direction**  
Regina Hunziker-Blum



**Secrétariat/Birnel**  
Ursula Stadelmann



**Comptabilité / matériel  
de collectes / actions**  
Brigitte Mächler



**Collectes centrales /  
gestion d'adresses**  
Karin Fretz

**Comité de patronage**

Konrad Basler, ancien conseiller national, Esslingen/ZH  
Thierry Béguin, ancien conseiller d'Etat, Saint-Blaise/NE  
Philippe Biéler, ancien conseiller d'Etat, Lausanne  
Gisela Boddenberg Schmid, alliance F, Oberrieden/ZH  
Hanspeter Fischer, ancien conseiller d'Etat, Hard/TG  
Rita Fuhrer-Honegger, conseillère d'Etat, Auslikon  
Arnold Koller, ancien conseiller fédéral, Appenzell  
Ueli Mäder, professeur en sociologie, Bâle  
Franz Marty, président du conseil d'administration du groupe Raiffeisen, Goldau  
Ruth Metzler-Arnold, ancienne conseillère fédérale, Appenzell  
Fritz-René Müller, évêque de l'Eglise catholique-chrétienne, Berne  
Hans Oester, ancien conseiller national, Zurich  
Bertrand Piccard, aéronaute et médecin spécialiste, Lausanne  
Hans Ruh, professeur émérite en éthique sociale, Pfaffenhausen/ZH  
Walter Schmid, recteur Hochschule Zentralschweiz HSA, Horgen  
Chiara Simoneschi-Cortesi, conseillère nationale, Comano  
Hansruedi Stadler, conseiller aux Etats, Altdorf  
Monika Stocker, ancienne conseillère municipale, Zurich  
Thomas Wipf, président de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse, Berne

**Membres**

Les 27 Secours d'hiver cantonaux., Office fédéral des assurances sociales, SEC suisse, Syna, Alliance F, Caritas Suisse, Fédération suisse de diaconie, Société d'utilité publique des femmes suisses, PDC Suisse, PRD Suisse, PS Suisse

## LISTE DES SECOURS D'HIVER CANTONAUX

Canton	Président/e	Secrétariat
Argovie	Dr. Doris Stump Conseillère nationale Wettingen	Katrin Engeler Case postale 5600 Lenzbourg 2 CCP 50-4859-5 Téléphone 062 891 51 60 Fax 062 891 51 63 Courriel: aargau@winterhilfe.ch
Appenzell R.-Ext.	Dr. med. Erhard Taverna Urnäsch	Lea Campi Klausner Secrétariat Pro Juventute Windegg 4, 9102 Herisau CCP 90-3081-9 Téléphone 071 351 15 90 Fax 071 351 15 08 Courriel: appenzell-a-rh@winterhilfe.ch
Appenzell R.-Int.	Charly Fässler-Enzler Ancien conseiller d'Etat Appenzell	Verena Rempfler-Sutter Mooshaldenstrasse 39, 9050 Appenzell Appenzell-Innerrhodische Kantonalbank Compte 60 10/010.410-06 Téléphone 071 787 32 82 Courriel: appenzell-i-rh@winterhilfe.ch
Bâle-Campagne	Michael Schwarz-Weisskopf Liestal	Case postale 624 4242 Laufon, CCP 40-5821-7 Téléphone 061 781 14 81 Courriel: baselland@winterhilfe.ch
Bâle-Ville	Martin Schaub Rheinfelden	Margrit Clement Leonhardsgraben 40, 4051 Bâle CCP 40-6060-3 Téléphone 061 261 30 61 Fax 061 261 30 62 Courriel: basel-stadt@winterhilfe.ch
Berne	Thomas Rychen Weier i.E.	Sandra Hofer Neuengasse 5, 3011 Berne CCP 30-10234-0 Téléphone 031 311 20 21 Fax 031 311 20 75 Courriel: bern@winterhilfe.ch

## LISTE DES SECOURS D'HIVER CANTONAUX

Canton	Président/e	Secrétariat
Fribourg	Guido Stöckli Wünnewil	Christine Michaud CIS, case postale 31 1709 Fribourg, CP 17-329-1 Téléphone 026 426 02 11 Fax : 026 426 02 12 Courriel: fribourg@secours-d-hiver.ch
Genève	Nicole Fatio Céligny	3, place de la Taconnerie Case postale 3125 1211 Genève 3, CP 12-33-6 Téléphone 022 310 20 55 Fax 022 312 40 74 Courriel: geneve@secours-d-hiver.ch
Glaris	Marianne Dürst Conseillère d'Etat Glaris	Lisa Kundert Hädilochstrasse 21 8867 Niederurnen CCP 87-1193-7 Téléphone 055 610 22 54 Courriel: glarus@winterhilfe.ch
Grisons	Ruth Frigg-Walt Coire	Andreas Leisinger Kant. Sozialamt Gürtelstrasse 89, 7000 Coire CCP 70-216-5 GKB Chur CK 286.240.901 Téléphone 081 257 26 54 Fax 081 257 21 48 Courriel: graubuenden@winterhilfe.ch
Jura	Philippe Receveur Ministre Bassecourt	Jean-Marc Veya Service de l'action sociale Fbg des Capucins 20 2800 Delémont CP 25-3613-9 Téléphone 032 420 51 40 Fax 032 420 51 41 Courriel: jura@secours-d-hiver.ch

## LISTE DES SECOURS D'HIVER CANTONAUX

Canton	Président/e	Secrétariat
Lucerne	Dr. Anita von Arx-Fischler Lucerne	Ruth Kocherhans Reussblickstrasse 16 6038 Gisikon CCP 60-6469-4 Téléphone 041 450 27 44 Fax 041 450 45 15 Courriel: luzern@winterhilfe.ch
Neuchâtel	Pierre Dubois Ancien conseiller d'État Neuchâtel	Colette Messerli Porcena 18, 2035 Corcelles CP 20-136-4 Banque Cantonale Neuchâteloise Compte Z 0204.57.08 Téléphone / Fax 032 731 58 32 Courriel: neuchatel@secours-d-hiver.ch
Nidwald	Verena Bürgi-Burri Dallenwil	Lisbeth Näpflin Hauptstrasse 12, 6386 Wolfenschiessen CCP 60-10281-8 Téléphone 079 735 96 14 Fax 041 629 01 10 Courriel: nidwalden@winterhilfe.ch
Obwald	Marie-Theres Scheurer Engelberg	Heidi Wirz Kägiswilerstrasse 36, 6064 Kerns CCP 60-10811-5 Téléphone 041 660 87 68 Courriel: obwalden@winterhilfe.ch
Schaffhouse	Regula Hendry-Steiner Schaffhouse	Sibylle Germann Rietstrasse 1, 8232 Merishausen CCP 82-2661-9 Téléphone 052 653 14 87 Courriel: schaffhausen@winterhilfe.ch
Schwyz	Werner Inderbitzin Ancien conseiller d'Etat Arth	Albin Fuchs Klosterweg 10, 8808 Pfäffikon / SZ CCP 80-26500-4 Téléphone / Fax 055 410 16 14 Courriel: schwyz@winterhilfe.ch

## LISTE DES SECOURS D'HIVER CANTONAUX

Canton	Président/e	Secrétariat
Soleure	Esther Gassler-Leuenberger Conseillère d'Etat Schönenwerd	Helga Pacini Case postale 1241 2540 Granges CCP 45-948-5 Téléphone 032 654 70 10 Fax 032 654 70 19 Courriel: solothurn@winterhilfe.ch
Saint-Gall	Andreas Eggenberger Syndic Eichberg	Rita Braun Marktplatz 24, 9000 Saint-Gall CCP 90-7511-8 Téléphone 071 222 12 91 Fax 071 222 12 34 Courriel: sankt-gallen@winterhilfe.ch
Tessin	Fabrizio Fazioli Bellinzone	Manuela Nünlist Case postale 214 6950 Tesserete / Capriasca CCP 65-230-9 Téléphone 091 930 04 71 Fax 091 930 04 72 Courriel: info@soccorsodinverno.org
Thurgovie	Ruth Dütsch Tägerwilen	Susanne Trenker Wigärtlistrasse 2a, 8274 Tägerwilen CCP 85-1615-6 Téléphone 071 669 20 55 Courriel: thurgau@winterhilfe.ch
Uri	Stefan Fryberg Conseiller d'Etat Altdorf	Hans Gisler Galliried 6, 6468 Attinghausen CCP 60-4949-4 Téléphone 076 200 16 76 Courriel: uri@winterhilfe.ch
Haut-Valais	Dr. med. Hermann Schmidt Naters	Joseph Rotzer Schafgasse 24, 3970 Salgesch CCP 19-1856-2 Téléphone / Fax 027 455 30 50 Courriel: oberwallis@winterhilfe.ch

## LISTE DES SECOURS D'HIVER CANTONAUX

Canton	Président/e	Secrétariat
Valais romand	Eddy Duc Sierra	Marie-Claire Fournier Case postale 2357 1950 Sion 2 Nord CCP 19-2253-0 Téléphone 027 322 00 21 Courriel: valais-romand@secours-d-hiver.ch
Vaud	Véronique Hurni Prilly	Case postale 4 1008 Prilly CCP 10-9400-0 Téléphone 078 667 87 87 Courriel: vaud@secours-d-hiver.ch
Zoug	Dr. Gerhard Pfister Conseiller national Oberägeri	Urs Riedel Hertizentrum 14, 6300 Zoug CCP 80-25730-7 Téléphone 041 728 60 29 Fax 041 728 60 27 Courriel: zug@winterhilfe.ch
Canton de Zurich	Dr. Kathy Riklin Conseillère nationale Zurich	Gerda Haber Case postale 1008 8801 Thalwil CCP 80-9758-8 Téléphone 044 720 70 75 Courriel: kanton-zuerich@winterhilfe.ch
Ville de Zurich	Paul Klinkert Langnau am Albis	Monika Flöcklmüller Langstrasse 231, 8005 Zurich CCP 80-9832-5 Téléphone 044 272 95 00 Fax 044 272 95 01 Courriel: stadt-zuerich@winterhilfe.ch



**Le Secours d'hiver traite l'argent reçu avec respect et un soin méticuleux.**

**Le Secours d'hiver aide les personnes défavorisées en Suisse de manière ciblée, rapide et durable. Seuls les dons de la population suisse lui permettent de réaliser cette tâche.**

PC 80-8955-1

## **Le Secours d'hiver en bref**

- Fondé en 1936
- Bénéficie de la certification ZEW0
- En activité toute l'année
- Domaine d'activité: la Suisse
- Politiquement et confessionnellement neutre
- Plus de 400 volontaires encadrés par 27 organisations cantonales, dont des centaines de bénévoles travaillant de manière professionnelle
- Chaque année 6'400 prestations d'assistance au bénéfice de 14'000 personnes dans le besoin en Suisse

## **Secours suisse d'hiver**

Secrétariat central  
Clausiusstrasse 45  
8006 Zurich

Téléphone 044 269 40 50  
Fax 044 269 40 55  
Courriel [info@winterhilfe.ch](mailto:info@winterhilfe.ch)  
Internet [www.winterhilfe.ch](http://www.winterhilfe.ch)  
CCP 80-8955-1

